

Cérémonies du 101e anniversaire de l'Armistice de 1918

Qui auront lieu le lundi 11 novembre 2019 à Reims



Rendez-vous à l'entrée du cimetière du Nord à 10 h 55

- **11 h 00 : Cimetière du Nord, 1 bis rue du Champ de Mars**

Tombe de la Légion d'honneur et des médaillés militaires

Présence d'un piquet d'honneur

Présence d'une délégation de porte-drapeaux, d'un tambour et d'une trompette

- Dépôt de coussins

- 1) Monsieur Arnaud ROBINET, Maire de Reims, Madame Catherine VAUTRIN, Présidente du Grand Reims, Monsieur Jacques LUCBEREILH, Sous-préfet de Reims et l'autorité militaire

- 2) Monsieur Camille MANGIN, Président de l'association rémoise des membres de la Légion d'honneur

- 3) Monsieur Roland VANTARD, représentant des médaillés militaires

- Sonnerie « aux morts »

- Minute de silence

Monument des sépultures militaires

Présence d'un piquet d'honneur

Présence d'une délégation de porte-drapeaux, d'un tambour et d'une trompette

- Dépôt de coussins

- 1) Monsieur Arnaud ROBINET, Maire de Reims, Madame Catherine VAUTRIN, Présidente du Grand Reims, Monsieur Jacques LUCBEREILH, Sous-préfet de Reims et l'autorité militaire

- 2) Madame Josy COTTEZ, Secrétaire du comité de Reims du Souvenir français et Monsieur Jean CIENKI, Président du comité de Reims du Souvenir français

- Sonnerie « aux morts »

- Minute de silence

Formation du cortège pour se rendre au monument aux morts

• 11 h 30 : Monument aux morts – Place de la République

Le dispositif militaire est en place sur les voies de circulation.

Les officiels et les invités sont placés sur l'esplanade du monument aux morts.

- Arrivée des autorités et salut du commandant des troupes

- Salut aux drapeaux de l'Armée et des sapeurs-pompiers de Reims

- Revue des troupes par le chef de corps du 132ème R.I.C.

- Décorations (nombre à confirmer)

- Les autorités se déplacent vers l'emplacement du monument aux morts

- Lecture du message du ministre des Armées, Madame Florence PARLY par Monsieur Jacques LUCBEREILH, Sous-préfet de Reims

- Interprétation d'un thème musical (à déterminer)

- Hommage en français et en anglais

- Thème musical de recueillement (à déterminer)

- Dépôt de coussins :

- 1) 2 élèves du Lycée Georges BRIERE

- 2) les étudiants de l'AGRAF (Association Groupant les Rémois Absolument Faluchards)

- 3) Monsieur Jean MARCHANDEAU, Président de l'U.F.A.C. et Madame Josy COTTEZ, Secrétaire du comité de Reims du Souvenir français et Monsieur Jean CIENKI, Président du comité de Reims du Souvenir français

- 4) Monsieur Arnaud ROBINET, Maire de Reims, Madame Catherine VAUTRIN, Présidente du Grand Reims

- 5) Monsieur Jacques LUCBEREILH, Sous-préfet de Reims l'autorité militaire

- Ravivage de la Flamme par Monsieur Henri CARMINATI, Président honoraire du Souvenir Français, un enfant et un jeune du CMJ.

- Sonnerie aux morts

- Minute de silence

- Hymne national (chanté par la chorale d'enfants et/ou l'Harmonie Municipale)

- Honneur au drapeau

Formation du cortège pour se rendre à l'hôtel de ville, composé de l'Harmonie municipale, des porte-drapeaux

Départ vers l'hôtel de ville en cortège

• Esplanade Simone Veil :

- Aubade

- Remerciements à l'Harmonie municipale et aux porte-drapeaux

• 12 h 30 : Hôtel de ville – salle des fêtes

- Prises de parole :

1. Monsieur Arnaud ROBINET, Maire de Reims

2. Monsieur Jacques LUCBEREILH, Sous-préfet de Reims